

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 OCTOBRE 2015

Le conseil municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FORTUNÉ, Maire, et a voté les délibérations suivantes :

### AFFAIRES GÉNÉRALES

#### ❖ Commission administrative pour la révision des listes électorales

Le conseil municipal délègue et désigne les membres suivants au sein de la commission administrative pour la révision de listes électorales :

- bureau centralisateur : Monsieur FORTUNÉ Jean-Pierre
- 1<sup>er</sup> bureau : Monsieur BENOIST Maurice
- 2<sup>ème</sup> bureau : Madame NOCTON Éliane
- 3<sup>ème</sup> bureau : Monsieur MÉRIOT Éric
- 4<sup>ème</sup> bureau : Madame DANGIN Anne
- 5<sup>ème</sup> bureau : Monsieur BÉGUIN Jean-Pierre
- 6<sup>ème</sup> bureau : Madame GORONFLOT Mireille
- 7<sup>ème</sup> bureau : Monsieur CÔME Thierry
- 8<sup>ème</sup> bureau : Madame BORDES Michèle
- 9<sup>ème</sup> bureau : Monsieur JACQUEMIN Pascal

#### ❖ Demande de subvention auprès de la région Champagne-Ardenne Programmation culturelle 2015 – 2016

Le conseil municipal sollicite de Monsieur le Président de la région Champagne Ardenne une subvention d'un montant de 7 500 € au titre de l'aide à la diffusion.

#### ❖ Demande de subvention auprès de la région Champagne-Ardenne Label « Premières pages »

Le conseil municipal sollicite de Monsieur le Président de la région Champagne Ardenne une subvention d'un montant de 3 500 €.

#### ❖ Modification du règlement interne de la commande publique

Le conseil municipal modifie le règlement interne de la commande publique comme suit :

	Seuil relevé à	Applicable à compter du
Dispense de publicité et mise en concurrence	25 000 € HT	18 septembre 2015
Marchés de fourniture et de prestations de services	207 000 € HT	1 <sup>er</sup> janvier 2014
Marchés de travaux	5 186 000 € HT	1 <sup>er</sup> janvier 2014

### DIRECTION DES FINANCES

#### ❖ Vote du budget supplémentaire

Le conseil municipal approuve le budget supplémentaire 2015.

#### ❖ Autorisation de programme

Le conseil municipal modifie l'autorisation de programme pour la restructuration du secteur Beauséjour

#### ❖ Subventions - associations

Le conseil municipal vote le montant des subventions attribuées aux associations.

## DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

### ❖ Construction d'un restaurant scolaire pour l'école Pont de Muire

Le conseil municipal approuve le programme de construction d'un restaurant scolaire pour l'école Pont de Muire.

## COMMUNICATIONS

### • Marchés Publics

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, conformément à l'article 133 du Code des Marchés Publics, des marchés qu'il a notifiés.